

Tours, le 22 novembre 2021

Lettre d'information aux parents

Madame, Monsieur,

Des classes à horaires aménagés musique et danse fonctionnent à l'école Francis Poulenc, 2 ter rue du petit pré à Tours.

Ces classes permettent à des enfants qui montrent un goût marqué pour les pratiques artistiques de recevoir, parallèlement à l'enseignement général, un enseignement musical ou chorégraphique assuré par le Conservatoire à rayonnement régional de Tours.

Le recrutement concerne :

- pour la **musique**, les enfants qui entreront au CE1 à la rentrée scolaire 2022,
- pour la **danse**, les enfants qui entreront au CE2 à la rentrée scolaire 2022 et qui auront au minimum 8 ans au 31 décembre 2022.

Les enfants sont recrutés après examen de leurs aptitudes ainsi que de leurs motivations et de celles de la famille.

Les tests d'aptitude et les entretiens avec les familles se dérouleront :

- pour la **musique** : le mercredi 9 mars 2022 (après-midi) et le mercredi 16 mars 2022 à l'école maternelle Mirabeau, 11 bis rue François Clouet à Tours,
- pour la **danse** : le mercredi 9 mars 2022 (matin) au Conservatoire à rayonnement régional, 2 ter rue du petit pré à Tours.

La fiche de candidature est à retirer auprès de l'école fréquentée par l'enfant.

Le dossier de candidature constitué de la fiche de candidature complétée, de deux enveloppes timbrées, d'une photo récente et d'un certificat médical pour la danse, doit être adressé **avant le vendredi 4 février 2022**, délai de rigueur à l'adresse suivante :

► ► ► **Direction académique - Conseiller pédagogique en éducation musicale**
Recrutement CHAM-CHAD
267 rue Giraudeau - CS74212 - 37042 Tours cedex 1

Une réunion d'information aura lieu le lundi 31 janvier à 18h au Conservatoire, 2 ter rue du Petit Pré à Tours.

Pour tout renseignement sur le calendrier du recrutement en **CE2 (musique), CM1 ou CM2**, vous contacterez directement le Conservatoire à rayonnement régional au 02 47 21 60 41.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

**Pour le directeur académique
des services de l'éducation nationale
et par délégation,
Le secrétaire général,**


Jean-Jacques LEROUX